

2002/2005

CO-OP

WARFARINE

CONTRE LES RONGEURS

COMPRIMÉS RATICIDES

DOMESTIQUE

500g

GARANTIE:

WARFARINE.....0,025%  
SULFAQUINOXALINE.....0,025%

NO. D'ENREGISTREMENT 11164

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

La Coopérative Interprovincial Limitée,  
C.P. 1050,  
Saskatoon, Saskatchewan  
S7K 3M9

WINNIPEG MISSISSAUGA MONTRÉAL MONCTON

## **MODE D'EMPLOI:**

- Rats: Mettre de 250 g à 500 g d'appât dans un contenant sec aux endroits que fréquentent les rats (tunnels, pistes et endroits où il se nourrissent).
- Souris: Mettre de 15 à 30 grammes d'appât dans des contenants peu profonds aux endroits où on aperçoit des souris ou leur traces. Laisser 3 à 4 mètres entre les postes d'appât qu'il est pratique de le faire.

Assurer une provision continue d'appât frais pendant au moins 12 jours ou jusqu'à ce que les rongeurs cessent de s'en nourrir. On doit toujours offrir de l'eau près de l'appât, dans des contenants peu profonds.

## **PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DE LA FAUNE.** L'absorption par les humains ou les animaux en forte quantité ou à doses répétées peut diminuer la coagulation de sang et provoquer l'hémorragie interne. Ne pas exposer l'appât traité dans des aires accessibles aux enfants, aux animaux domestiques et à la faune sauf, s'il est dans une boîte d'appât inviolable.

- (A) Tenir loin des aliments du bétail et des aliments.
- (B) Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver les bras, les mains et le visage avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- (C) Ne pas contaminer les lacs, les rivières et les étangs.

## **PREMIERS SOINS:**

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas d'ingestion, faire boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en touchant le fond de la gorge avec les doigts ou un objet arrondi, faire vomir jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Communiquer avec un médecin ou avec un centre anti-poison immédiatement.

## **INFORMATION TOXICOLOGIQUE:**

Les vitamines K, administrées sous forme d'injections intraveineuses, intramusculaires ou sous-cutanées ou par ingestion buccale sont conseillées comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement de temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

**ÉLIMINATION:**

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant aux ordures ménagères.

**ÉLIMINATION DES RONGEURS:** Jeter les rongeurs morts aux ordures ménagères.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Marque déposée de TMC Distribution Ltée. Utilisée sous license.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )